

le *Lien* # 108

BONNE ANNÉE

2023

P 14-15

VOS RENDEZ-VOUS EN 2023

P 18-19

CHEZ LES GRIOTTINS





CÉRÉMONIE DU 11/11



ÉCOLE



À BEAUGENCY, UN CINÉMA

le Lien # 108

*Le conseil municipal présente
ses meilleurs vœux 2023
aux Taversoises et Taversois.*

- **Le Mot du Maire** 3
- **Vie communale** 4 - 13
 - Compte rendu Réunions de Conseils ... 4 - 5
 - État Civil 5
 - Travaux / Route du Clos Bordeaux & Barrières de la Cerisaie 6
 - Travaux / Commerce de proximité 7
 - Travaux / Rénovation du lavoir Paillard 8
 - Gestion des Bords de Loire 9
 - Carte collecte OM 2023 10
 - Charte du bien vivre 11
 - Cérémonie du 11/11 12
 - Pompiers de Tavers 12
 - Ça bouge sur la pelouse du Vau 13
- **Manifestations** 14-15
- **École/Jeunesse** 16 - 20
 - Le temps des enfants 16 - 17
 - Chez les griottins 18 - 19
 - Amicale des Ddne 20
- **Mémoires** 21
 - Cinéma 21
- **Sport** 22
 - Un été argenté à Wrocław 22
- **Culture** 22
 - Karpatt 22
- **Notre histoire** 23 - 24
 - Mémoire en mots et en mouvements 23
 - Madame la Marquise 24
- **ÉNÉDIS** 25
- **PUBS** 26 - 27



Jean Paul ANTOINE
Maire de Tavers

le mot du Maire

Cette année a vu bien des changements, la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix du carburant et plus généralement une tendance haussière sur tous les produits engendrant une inflation qui je l'espère devrait se stabiliser selon les spécialistes du domaine. Pour autant restons optimiste et c'est dans cet état d'esprit que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Concernant les décorations de Noël, nous avons souhaité les maintenir car nous n'avons plus que des motifs Led qui consomment peu sachant par ailleurs que les éventuels soucis de production d'électricité concernent essentiellement les heures en journée.

La réhabilitation du commerce multi services est à présent terminée et malgré le délai des travaux qui s'est allongé au cours de l'année nous avons un résultat à la hauteur de l'attendu y compris financièrement puisque nous n'avons que très peu de dépenses imprévues. Le commerce devrait ouvrir ses portes début janvier et une inauguration sera faite fin janvier avec les services de l'état et les différents intervenants du projet. Je souhaite à nos deux gérantes de s'épanouir

pleinement dans ce commerce pour lequel elles se sont beaucoup investies et je ne doute pas que cela soit une belle réussite. La préfecture a demandé à Isabelle de Saint Ours de démissionner du conseil municipal par rapport à son activité de cogérante d'un débit de boisson détenant une licence IV et c'est avec beaucoup de regret que nous allons devoir nous séparer d'Isabelle au sein du conseil municipal.

Pour ce qui concerne le projet de la « maison de l'image » là aussi nous accusons un retard notable dans l'exécution des travaux cela étant dû en grande partie au délai de fourniture des matériaux. La livraison interviendra sans doute au cours du deuxième trimestre 2023.

Le choix des agrès du parcours Fitness autour de la Cerisaie a été fait et nous allons faire les demandes de subvention pour une réalisation effective courant 2023.

Dans l'attente d'une révision plus en profondeur de notre PLU, nous avons lancé une procédure simplifiée de droit commun qui devrait nous permettre de modifier quelques points bloquants du PLU actuel. Je profite de ce point sur l'urbanisme pour préciser qu'aucune construction ne peut se faire sur la commune si celle-ci ne respecte pas l'intégralité des articles de la zone concernée et qu'à contrario un refus de ma part pour un projet conforme

me met en situation d'être poursuivi au tribunal administratif. En conséquence je suis toujours l'avis du service instructeur et je ne donne aucune dérogation pour quelque construction que ce soit et c'est donc en toute légalité que vous avez pu voir une boucherie et une boulangerie ouvrir dans les anciens locaux de « Voici ». C'est également le cas pour la salle de réception privée dans la zone d'activité qui a fait beaucoup de bruit au sens propre comme au figuré. Plusieurs mesures ont été prises pour éviter les nuisances dont une interdiction de tirer des feux d'artifices sur l'ensemble de la commune. Le contrôle de légalité de la préfecture a bien validé le permis de construire et la commission de sécurité et d'accessibilité a émis un avis favorable pour l'ouverture de la salle.

Je tiens également à remercier mes adjoints et les conseillers avec une pensée toute particulière pour Isabelle qui nous quitte.

Très belle année encore et prenez soin de vous.

Jean Paul ANTOINE

COMPTE-RENDU RÉUNIONS DE CONSEIL

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES
EN MAIRIE OU SUR LE SITE INTERNET.

RÉUNION DU 2 JUILLET 2022

31-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
32-2022	Choix de l'entreprise du lot 4 du marché maison image
33-2022	Subvention exceptionnelle à l'association Les Blouses Roses
34-2022	Création de 4 postes adjoint animation pour ALSH été
35-2022	Création d'un emploi d'adjoint technique à tps non complet et suppression d'un emploi d'adjoint technique à tps non complet
36-2022	CA commune 2021
37-2022	Affectation de résultat commune
38-2022	DM budget commune
39-2022	Convention tripartite étude trafic Avenue de Vendôme
40-2022	Adoption de la nomenclature M57
41-2022	Autorisation au Maire de signer promesse de cession licence IV
42-2022	Renouvellement contrat segilog
43-2022	Vente de terrains dans la zone d'activités
44-2022	Demande de subvention exceptionnelle

RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2022

45-2022	Engagement des dépenses avant le vote du budget primitif commune
46-2022	Demande de subvention au PETR dans le cadre du CRST pour isolation maison de l'image
47-2022	Demande de subvention pour le parcours sportif
48-2022	Création poste suite avancement grade
49-2022	Acquisition parcelle Egret Jacky
50-2022	Avenant lot 1 marché travaux maison de l'image
51-2022	Choix correspondant communal défense
52-2022	Opportunité emprunt commerce multiservices
53-2022	Mise à jour du linéaire de voirie communale
54-2022	Nom voirie nouvelle
55-2022	Loyer du commerce multiservices
56-2022	Avenant lot 3 marché travaux commerce multiservices

RÉUNION DU 08 OCTOBRE 2022

57-2022	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
58-2022	Demande de subvention au titre du FACC
59-2022	Demande de subvention au titre du FACC
60-2022	Création poste adjoint technique pour renfort service technique
61-2022	Création de 4 postes adjoint animation pour ALSH octobre 2022, février, avril et été 2023
62-2022	Délibération donnant autorisation au maire de signer un bail commercial
63-2022	Avenant lot 2 marché travaux maison image
64-2022	Avenant honoraires architecte marché travaux maison image
65-2022	Avenant lots 1 et 4 marché travaux commerce multiservices
66-2022	Taxe aménagement – fixation part locale aménagement – adoption convention de reversement entre la CCTVL et les communes membres
67-2022	Taux taxe aménagement communale
68-2022	Désignation correspondant incendie et secours

État Civil

NAISSANCES



23/12/2021	PELTIER Lya
24/12/2021	KUNTZ Marius
05/06/2022	SEIGNOUX Ernest
05/07/2022	HISSETTE HEMILEBOLO Emiliana
09/08/2022	ROUX Elyne
20/08/2022	KUNTZ François
02/09/2022	DE MATTEIS Santi
09/09/2022	CHÉRY Lola
15/09/2022	BELLON Louise
07/10/2022	MARCHISET Roxane

DÉCÉS



10/01/2022	AUBURTIN Jean
07/03/2022	PAULINSKI Piotr
05/05/2022	HINZELIN Simone veuve DELRIEU
16/05/2022	CHARLOT Hélène
24/07/2022	BAUNÉ Suzanne veuve DELAVAUULT
21/08/2022	BEILVAIRE Louis
27/10/2022	GUÉRIN Madeleine veuve CUISINIER

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS



28/05/2022	PELTIER Julien et TERLAIN Alexa
04/06/2022	FARSY Julien et LOUVET Jennifer
02/07/2022	PASQUIER Catherine et KUNTZ François
23/07/2022	GEFFROY Laurent et MILLOT Pauline
20/08/2022	COET Thierry et HOURMAN Magdalena
17/09/2022	DEQUIN Franck et MICHELET Estelle
24/09/2022	NOLEN Jean-Yves et LE BIHAN Margaux
19/11/2022	KUNTZ Guillaume et GAUCHER Charlène

Point travaux

ROUTE DU CLOS BORDEAUX



Création d'une nouvelle route dénommée « Route du Clos Bordeaux » pour éviter le centre bourg et gagner ainsi plus rapidement le rond-point qui dessert la route départementale et le pôle commercial.

BARRIÈRES DE LIMITATION DE HAUTEUR INSTALLÉES SUR LE PARKING DE LA CERISAIE



COMMERCE MULTI SERVICES



Café Chez-Elles

Une année est passée le projet de réhabilitation du commerce multi-service se termine, nous l'évoquons déjà dans le Lien de janvier 2022.

Aujourd'hui les travaux se terminent, l'ouverture est prévue début janvier 2023.



Maison de l'image



TRAVAUX RÉNOVATION DU LAVOIR PAILLARD



Voici quelques nouvelles du lavoir Paillard.

Fromagette & Co a désormais terminé les enduits sur 2 murs du lavoir Paillard ainsi que le badigeon sur l'intérieur du 3^{ème} mur. Le résultat est propre mais les enduits doivent encore sécher (cela peut prendre plus d'un an, le temps que le mur évacue et régule l'humidité qu'il contenait en son sein).

fromagette & Co

2 rue de la fromagette
45190 Tavers - 06 76 93 91 07



GESTION DES BORDS DE LOIRE ET « CÔNE DE VISION »



À Tavers, la majeure partie des bords de Loire sont intégrés au site Natura 2000 « La Loire dans le Loiret ». La zone située à l'aval de la station d'épuration a fait l'objet d'importants travaux d'ouverture en 2019.

Ce projet s'inscrivait dans les suites de l'étude opérationnelle initiée par le PETR et menée par les GAL forêt d'Orléans-Loire-Sologne et Loire-Beauce avec pour objectif la création de « fenêtres paysagères » et de covisibilités sur la Loire.

L'ensemble de ces travaux a été validé par la commune de Tavers en conseil municipal du 5 novembre 2016 après que le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, en tant qu'animateur Natura 2000 sur la zone, ait conclu à l'absence d'incidences négatives sur la protection des habitats et des espèces d'intérêt européen.

Les travaux ont consisté en un broyage hivernal des aubépines et des prunelliers sur environ 3 ha. Concernant les arbres, notamment des peupliers, ils ont été abattus, tronçonnés puis, un peu plus tard, exportés hors du site.

Cette action va dans le sens d'une lutte contre l'enfrichement et l'homogénéisation de la végétation des bords de Loire. Elle favorise une restauration des milieux favorables à une reconquête de la biodiversité ligérienne. En effet, ce sont les milieux ouverts et pionniers, comme les prairies ou les pelouses sur sable,

qui justifient l'inscription de la Loire dans le réseau européen Natura 2000. L'abattage d'arbres morts dans le val permet, en outre, de réduire le risque d'encombres (obstacles à l'écoulement de la Loire, pouvant notamment s'accumuler sur les ouvrages comme les ponts qu'ils fragilisent).



Un pâturage avec une éleveuse de brebis en cours d'installation en 2020 était prévu pour prendre le relais de cette ouverture mécanique. Cela n'a pas pu se réaliser dans les délais et conditions envisagées et Laëtitia Pailhers, dont nous évoquons la présence fin 2021, a malheureusement mis un terme à son activité tout récemment. Et, comme en d'autres secteurs de bords de Loire, comme chacun a pu le constater, la végétation, très

dynamique sur les bords de Loire, a bien vite repris ses droits.

Le Conservatoire d'espaces naturels et une partie du Conseil municipal se sont réunis en 2022 pour discuter de cette situation, réaffirmer les objectifs et étudier des solutions pérennes et pas trop coûteuses.

Les repousses vont en effet nécessiter de nouvelles interventions par coupe. Il est à noter que le passage d'un crover-crop forestier ou rotavator pour le nivellement du terrain est proscrit car il aurait une incidence négative au titre de Natura 2000, ce qui complique la tâche. Un bûcheronnage plus sélectif pourrait être pertinent, associé à un broyage localisé pour garder de réelles ouvertures où mettre en place une gestion agricole. Un pâturage, ovin ou bovin, reste la solution la plus pérenne. Il devra être conduit de mars à septembre, avec un plan de pâturage bien défini et une pression suffisante, pour prendre efficacement le relais et pérenniser le bénéfice des travaux.

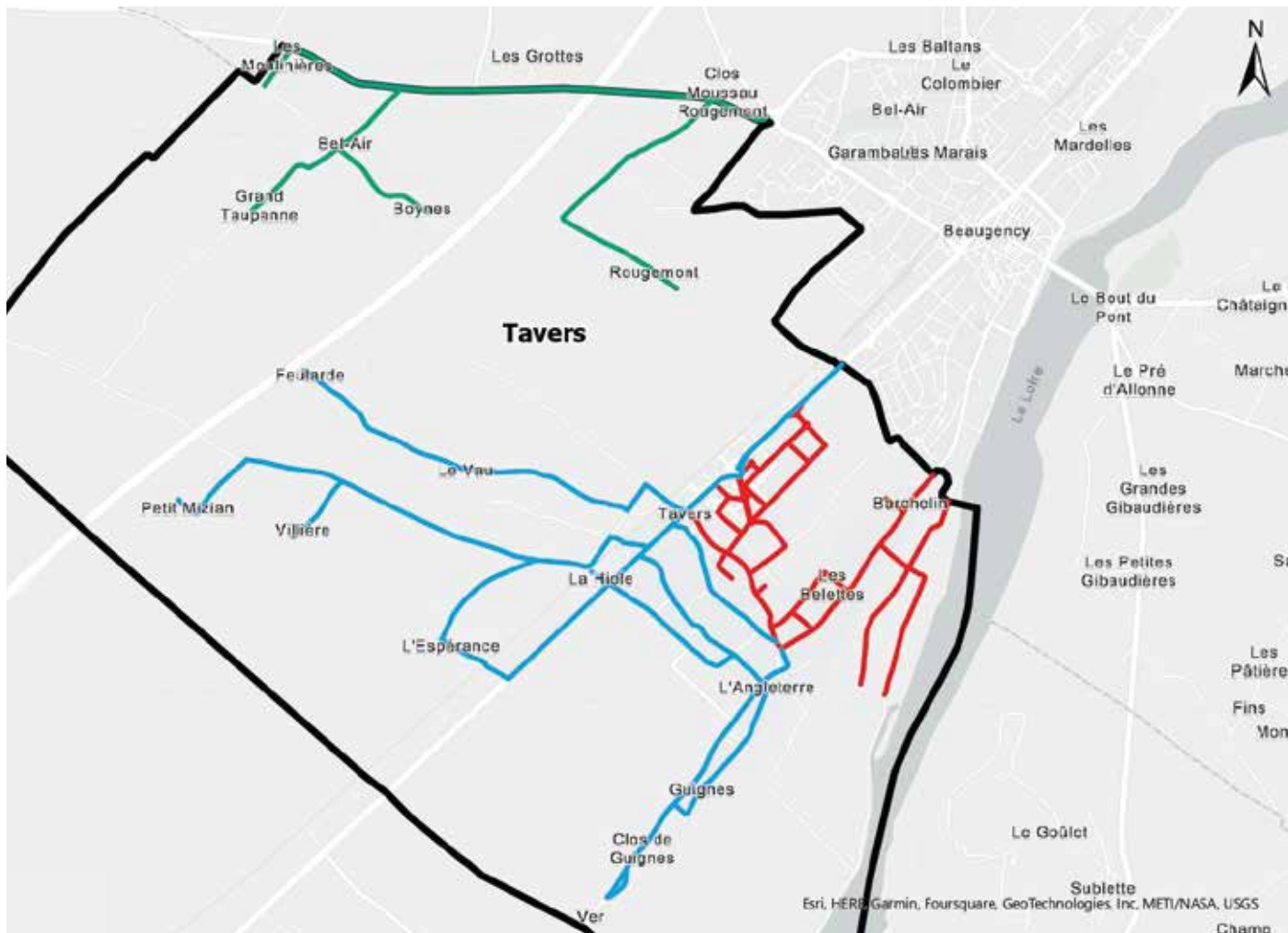
**VOUS SOUHAITEZ
AVOIR PLUS
D'INFORMATIONS ?**

Natura 2000 et la Loire :

www.cen-centrevaldeloire.org/le-reseau-natura-2000

Carte de collecte 2023

Collecte des emballages ménagers en porte à porte des secteurs 1, 2 et 3



LES BONS GESTES

- Sortez vos bacs la veille au soir
- Présentez votre bac poignée côté route
- Évitez de laver vos emballages
- N'imbriguez pas les emballages
- Rentez votre bac après le passage du camion de collecte
- Et n'oubliez pas : tous les emballages se trient !



QUAND SORTIR MA POUBELLE ?

- Jours fériés (report au jour suivant)
- Ordures ménagères : Mercredi
- Emballages ménagers :
Mercredi semaine paire : Secteur 1
Vendredi semaine impaire : Secteurs 2 et 3
- Vacances scolaires Zone B

Une question ?

Service Collecte des déchets
02 38 45 59 35
collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr



CHARTRE DU BIEN-VIVRE À TAVERS



J'ENTRETIENS MES HAIES ET MES ARBRES et je veille à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité des usagers sur la voie publique ni ne débordent sur la route



JE PRENDS SOIN DE L'ESPACE PUBLIC ET DE TOUS LES ESPACES AMÉNAGÉS OU DÉCORÉS PAR LA COMMUNE pour le bien-vivre de ses habitants/ Je respecte les arbres, les plantes, les fleurs et l'ensemble de la faune et la flore locales/ Je respecte le Lien, les Fontenils, les Dolmens, les Lavoirs, patrimoine cher aux taversois



JE N'OPÈRE PAS D'AFFICHAGE SAUVAGE et je demande une autorisation en Mairie



JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES AUTORISÉES POUR PIQUE-NIQUER/SE Baigner



CIRCULATION : à pied je fais attention à moi, aux personnes dont j'ai la garde, à mes animaux de compagnie ; à vélo, je respecte le code de la route ; au volant, je roule doucement, je suis patient et civilisé



JE SORS MES POUBELLES DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET et je les rentre le plus tôt possible après leur collecte



JE RESPECTE LES HORAIRES DE DÉPÔT recommandés pour les poubelles publiques



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS je les dépose en déchèterie



SI J'ORGANISE UNE FÊTE, JE PRÉVIENS MON VOISINAGE



SI JE FAIS UN BARBECUE DANS MON JARDIN JE VEILLE À LA SÉCURITÉ INCENDIE et à ne pas importuner mes voisins de façon excessive



JE VEILLE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL, je ne laisse pas mon animal de compagnie sans surveillance ou enfermé des heures entières dans un local fermé ou dans une voiture, je veille à ce qu'il ne représente pas une nuisance sonore pour mes voisins, je ramasse ses déjections



JE VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE MES VOISINS, je n'utilise pas d'objets sonores comme tondeuse ou tronçonneuse le soir après 20h, et le dimanche uniquement entre 10h et 12H.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS



Chaque habitant doit entretenir devant sa propriété, trottoirs et caniveaux (désherbage, déneigement, ramassage des déchets...). N'hésitez pas à fleurir vos pieds de murs pour participer à l'embellissement de votre commune !! Un peu de civilité !

Le dépôt des déchets (masques, cannette, ticket de loterie, mégots, chewing-gum, excréments...) sur la voie publique (parkings, commerces, rues, pelouses, aires de jeux...) est interdit et passible d'une amende.

Respectons notre planète et respectons-nous!

Cérémonie Du 11 novembre



Nous célébrons, aujourd'hui, le 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, Armistice victorieux pour la France et ses Alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne nazie.

Il n'est pas une ville, pas un village de France, qui ne garde, gravé dans la pierre d'un Monument aux Morts le souvenir de ceux qui sacrifièrent leur vie pour la Patrie et la Liberté.

Nos pensées vont aux 56 Poilus de Tavers et aux 4 morts durant la période de 1940 à 1945. Des élèves ont lu des extraits de lettres de poilus à leurs familles, un moment fort en émotion.



LES POMPIERS DE TAVERS



**RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS**

Les pompiers de Tavers vous remercient pour votre accueil lors de leur passage pour vous présenter le calendrier de l'année 2023 et ils vous souhaitent une bonne année. L'équipe des Pompiers de Tavers étant loin d'être complète, n'hésitez pas à vous renseigner, pour toutes demandes d'informations, merci de prendre contact via l'adresse mail suivante : vianny.pilon@dsdis45.fr

Ça bouge sur la Pelouse de Vau

Depuis maintenant 4 ans, le Conservatoire d'espaces naturels est propriétaire de la Pelouse de Vau, localement mieux connue sous le nom de Vallée aux buis. Sur ces petites parcelles taversoises couvrant moins de 5 ha, au nord-ouest de la D2152, s'épanouit une nature remarquable, liée essentiellement aux sols pauvres et calcaires et à l'habitat naturel caractéristique que l'on y trouve : « les pelouses sèches calcaires ». Les surfaces occupées par ces dernières sont passées de 73 % du site en 1947 à 44 % en 2019. Elles accueillent pourtant une flore patrimoniale très diversifiée aux parfums méridionaux.

L'originalité du site tient également au fait que, dans ce vallon, les troupes françaises tinrent tête aux prussiens en décembre 1870 ; ce qui explique la présence d'un monument du Souvenir français érigé en 1894. Ce dernier est d'ailleurs accessible à tous.

Carte d'identité de l'Hélianthème à feuilles de saule : espèce végétale emblématique

- Déjà observée en 1890 sur la Pelouse de Vau, connue au sud de la Loire et de la Vienne au 19^e siècle.
- Seule station de cette plante connue en région Centre-Val de Loire (plus de 500 pieds) retrouvée en 2010.
- Espèce en danger critique d'extinction au niveau régional.
- Fleurit d'avril à juin.
- Il est possible que l'Hélianthème à feuilles de saule ait été introduit en 1871 ou 1872, période au cours de laquelle on constate une explosion des espèces obsidionales (flore typique des anciens champs de bataille).



© Jacinta Iluch Valero at flickr, CC BY-SA 2.0

Le site a fait l'objet d'une réunion publique le 17 mars 2022 qui a permis de présenter le diagnostic écologique du site et les actions envisagées par le Conservatoire pour son entretien et plus globalement pour la préservation de sa biodiversité.



© Cén Centre-Val de Loire/François Herguitt

Depuis 2020, le Conservatoire n'a pas chômé pour restaurer ce patrimoine naturel et notamment grâce à un partenariat avec les étudiants de la Maison familiale et rurale de Chaingy, pour laquelle le site constitue un support de formation. Un chantier de bénévoles a également réuni, en 2021 et en 2022, quelques volontaires, à l'automne, pour débarrasser les pelouses de buissons et arbustes un peu envahissants. La Pelouse de Vau retrouve peu à peu son paysage d'autrefois ; l'objectif étant à moyen terme de poursuivre cet entretien grâce à un pâturage par des moutons.

Agenda BALADE GUIDÉE

10 JUIN
2023
14H30



En 2023, le Conservatoire vous propose une nouvelle balade guidée du site, le **samedi 10 juin 2023 à 14h30** pour partir à la **découverte des orchidées** et autres plantes méditerranéennes qui font la richesse et l'originalité de ce coteau sec.



TENEZ-VOUS AU COURANT SUR

www.cen-centrevaldeloire.org

La Pelouse de Vau est désormais présent sur le site internet de la commune, aux côtés des autres

innombrables attraits de la commune : https://www.tavers.fr/patrimoine-tavers-loiret_fr.html

Vous souhaitez en savoir plus sur la biodiversité de la commune, rdv sur <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/choix/45317>

Manifestations 2023

Janvier

- Jeudi 5 janvier** **Assemblée générale du club des Eaux Bleues**
- Vendredi 6 janvier** **Voeux du Maire**
aux Taversoises et Taversois
- Samedi 14 janvier** **Art sous X**
propose à 16h30 « Les DIRLIRA-MATEURS » des Fous de Bassan !
Ils liront « L'enfant qui » de Jeanne BENAMEUR.
- Vendredi 20 janvier** **Assemblée générale de la Chasse**
20h à l'ancienne cantine
- Jeudi 26 janvier** **Assemblée générale de La Fromagette**
19h à l'ancienne cantine
- Dimanche 29 janvier** **Concert du nouvel an**
Orchestre Symphonique du Loiret

Février

- Vendredi 10 février** **Réunion des Entreprises**
à la Cerisaie
- Du 17 au 26 février** **Art sous X**
présente François COUDRIOU,
Photographies
« Ephémères »

Mars

- Mercredi 8 mars** **Carnaval**
au Centre de Loisirs
- Dimanche 19 mars** **Troc graines/plants**
La Fromagette propose « Troc graines/plants » au lavoir Paillard et balades de reconnaissance de plantes sauvages comestibles (PSC). Stand de boissons et préparations à base de PSC.
- xxxxxx** **AIPE vente de gâteaux et de Bijoux**

Avril

- Dimanche 2 avril** **Vide maisons de Tavers**
avec buvette par l'AIPE place de l'église. Pour exposer contactez nous : fromagette&co@gmail.com
- Dimanche 9 avril à 16h** **Art sous X**
propose lecture « CORTEX » de Marie CABREVAL par elle-même et Régine PAQUET
- Lundi 10 avril** **Chasse aux œufs**

Mai

- Samedi 6 mai** **Art sous X**
présente : André MATWEBER,
installations
- Lundi 8 mai** **Commémorative**
Cérémonie commémorative de la capitulation de l'Allemagne nazie

Tous les événements listés dans cet agenda pourront être confirmés ou infirmés selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous invitons à le vérifier sur le site internet, la page Facebook, les panneaux lumineux ou Panneau Pocket qui vous informeront également en temps et en heure des détails de lieu et d'horaire de chaque événement.

Juin

- Dimanche 4 juin** **Jeux divers au printemps**
La Fromagette propose « jeux divers au printemps » Jeux de plein air organisés aux Fontenils. Stand de boisson et autres
- Dimanche 18 juin** **Appel du Général de Gaulle**
Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle et souvenir de l'Abbé René Tachaux.
- Samedi 24 juin** **Fête de la St Jean**
L'après-midi animations et en soirée repas suivi du Feu de St Jean

Juillet

- Vendredi 14 juillet** **Animations**
Animations, concours de boules ouvert aux habitants de Tavers, déambulation suivie du feu d'artifice

Août

- Lundi 14 août** **Messe à la chapelle de Ver**

Septembre

- Vendredi 1^{er} septembre** **Goûter**
Goûter de rentrée pour tous les parents, organisé par l'AIPE à l'école.
- Dimanche 3 septembre** **Plein Feux sur les Fontenils**
Pique-nique, animations, buvette, jeux, musique et forum des Associations.
- Dimanche 17 septembre** **Journée du Patrimoine à Tavers**

Octobre

- Dimanche 1^{er} octobre** **Brocante**
Brocante annuelle dans les rues de Tavers
- Samedi-Dimanche 14/15 octobre** **Spectacle**
Nouveau spectacle de la Cie des Vilains à la Cerisaie

Novembre

- Lundi 11 novembre** **Cérémonie commémorative**
- Date à définir** **Vente de sapins par l'AIPE**
- Dimanche 26 novembre** **Marché de Noël**
à la Cerisaie

Décembre

- Fin novembre, début décembre** **Téléthon**
Vente au profit du Téléthon par l'Accueil de Loisirs



Valimage

PROGRAMMATION DE JANVIER À JUIN 2023 :

- 2 ateliers de pratique artistique vidéo** ouverts à tous et construits en différentes phases : documentation, écriture, repérages, tournages puis montage.
- En partenariat avec l'association «Dis-moi Tavers», **la réalisation d'un film portrait de Maurice Gaillard**, responsable du musée archéologique de Tavers. Atelier accompagné par Gaël Bernard, réalisateur formateur.
 - En partenariat avec l'association «Hommes et Territoires», **réalisation d'un film permettant une sensibilisation à la biodiversité, en particulier au couvert végétal.** Fiction ? Documentaire ? Animation ? Expérimental ? La forme du film dépendra des souhaits et envies des participants. Atelier accompagné par Mallory Grolleau, réalisateur formateur.
- Soirées cinéma**
Séances à 20h30 – salle de l'ancienne école de garçons
- Janvier 2023 : vendredi 27/01 **Autour des histoire(s) du cinéma de Jean-Luc Godard.**
 - Février 2023 : vendredi 10/02 **Les années 30 : l'arrivée du film d'horreur à Hollywood Dracula, Frankenstein, Dr Jekyll et les autres.**
 - Mars 2023 : vendredi 10/03 **John Ford / John Wayne : «L'homme qui tua Liberty valance» La légende plus forte que l'histoire.**
 - Avril 2023 : vendredi 14/04 **«Courts des grands» Découverte de courts métrages réalisés par des réalisateurs devenus des stars.**
 - Mai 2023 : vendredi 12/05 **Festival régional FFCV 2023 Retour sur les films projetés lors des rencontres UNCCV.**
 - Juin 2023 : vendredi 09/06 **Films d'animation / festival Ancecy** Présentation de films soutenus par Ciclic.

POUR TOUTE INFORMATION : Tél : 06 64 02 59 76
06 84 58 84 80 - Mail : info@valimage.fr - www.valimage.fr

Le temps des Enfants

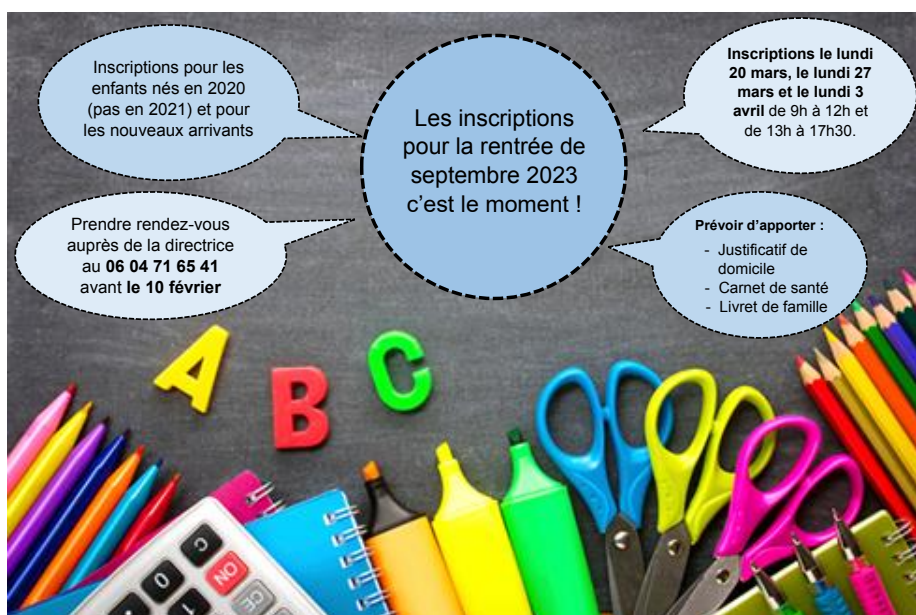
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les élèves volontaires de CE2, CM1 et CM2 ont tenu à participer une fois de plus à la cérémonie du 11 novembre de la commune. La lecture des lettres de poilus est un moment

fort de la cérémonie. Cette année, les lettres relataient les conditions de vie de ces hommes et le bonheur que leur provoquait la réception de ces courriers dans les tranchées.

RENTRÉE 2023



Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2023 (enfants nés en 2020 et nouveaux arrivants) se feront au mois de mars.

Il faudra prendre rendez-vous préalablement auprès de la directrice. Toutes les informations sont sur l'affiche.

NONA



Suivez rapidement les menus de vos enfants, depuis votre téléphone portable.

Pour régaler nos enfants tout en protégeant l'environnement et en soutenant nos producteurs locaux, la cantine scolaire vient de se doter d'un nouvel outil informatique, nona.

Cet outil accompagne notre cheffe cuisinière, Adeline, dans la réalisation de menus variés, de saisons et équilibrés mais aussi à faciliter son approvisionnement et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'outil facilite aussi la communication avec les convives et les parents, pour que vous puissiez être plus facilement au courant de belles initiatives prises à la cantine pour le bien manger de nos enfants !

Pour y accéder, il vous suffit de télécharger l'application nona, sur l'Appstore ou Playstore et de renseigner le code de la cantine de Tavers : jjrhe9.

Comme vous le voyez, avec nona, votre conseil municipal s'engage aussi sur la voie de l'alimentation durable et responsable !

AUTOUR DU MONDE !



Cette année les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 réalisent un tour du monde.

Par des romans, des chants, des poèmes, des artistes, les monuments et des contes, chaque

période, les classes s'arrêtent sur un nouveau continent. Les parents sont à la fin de la période conviés à l'école afin de pouvoir admirer les travaux d'arts visuels réalisés par leurs enfants.

LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE



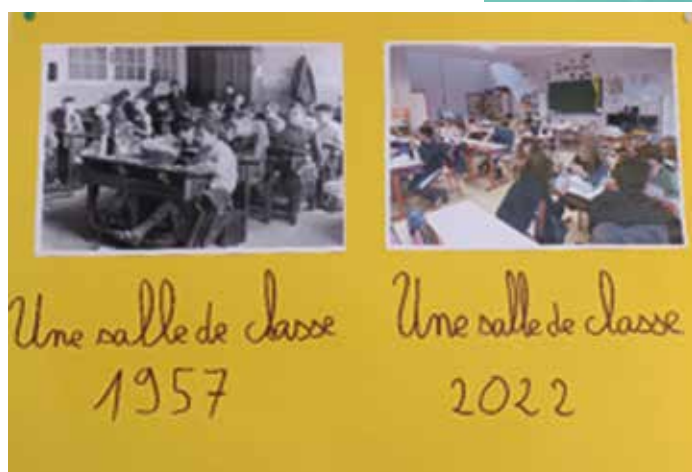
La classe de CE2 CM1 participera cette année au concours des petits artistes de la mémoire.

Le but de ce concours est de permettre aux élèves de se glisser dans le costume d'un poilu le temps du travail. La finalité est de créer un carnet qui aurait pu être écrit dans les tranchées pendant la guerre.

UN AUTRE REGARD

Dans le cadre de leur travail d'orthographe, les élèves de la classe de CE1 CE2 ont réalisé un projet sur les photographies de Robert DOISNEAU.

Une mise au goût du jour qui a beaucoup inspiré les jeunes élèves !



Chez les Griottins

LA COMMUNICATION

L'accueil de loisirs se modernise depuis octobre, un nouveau moyen de support de communication a été mis en place afin de communiquer sur les informations importantes ou suivre les actualités. **PANNEAU POCKET : Accueil de loisirs - Tavers, n'oubliez pas d'activer les notifications pour avoir les informations en temps réel.**

Vous pouvez aussi suivre les aventures des Griottins sur le groupe privé Facebook : Les Griottins

Pour la partie administrative le site internet de la mairie reste à disposition pour les fiches d'inscriptions, le projet pédagogique, le règlement de service, le menu de la semaine ainsi que les coordonnées.

RAPPEL :

La coordinatrice :

Audrey LECLERC 07 80 41 95 96

La directrice :

Cassandra Da Silva Ferreira 07 80 41 95 95

Tavers.loisirs@tavers.fr

LES SORTIES 2022

Après deux années de COVID à ne pas pouvoir sortir de la structure, les Griottins ont enfin pu profiter de moments hors de l'accueil de loisirs.

Mercredis : Piscine Agglo de Blois, Rigolou et bowling de Saran.

Vacances : Château de Meung sur Loire sur le thème d'Halloween, sortie vélo, piscine de Beaugency.



LES INTERVENANTS 2022

OIKA- OIKA pour une découverte de jeux de société.

Projet sur le Lien de Tavers avec l'association **VAL'IMAGE** de Tavers : création d'un court-métrage sur le cours d'eau et visionnage pendant le marché de Noël et au conseil municipal. **Initiation au karaté avec**

l'association Tai Chi Chuan de Tavers avec Mr Guibert.

Spectacle de fin d'année à la Cerisaie : Princesse Jenny qui ne voulait pas se marier le mercredi 14 décembre afin de clôturer cette année avec les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis.



LES GRIOTTINS



L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés ou habitant sur la commune de TAVERS.

- **Les activités, qu'elles soient menées ou en autonomie,** prennent en compte les envies des enfants : mise à disposition de matériel de base et spécifique (modèles, tutoriels, feuilles d'origami, laine, ...), jeux de société divers répartis par groupe, accès à des coins livres et jeux de construction. Elles sont de types sportives, manuelles, d'expression, de découvertes, scientifiques... *il y en a pour tous les goûts !*
- **Des sorties en lien avec les projets,** mais aussi **des sorties locales** à la découverte de notre territoire et de notre environnement.
- **Des intervenants** avec des associations ou des structures locales.
- **Des manifestations** pour participer à la vie du village, des associations et de l'école.

LES MANIFESTATIONS 2022

Au mois de Juin les animateurs ont participé à la Kermesse et ont proposé des ateliers : maquillage, jeux divers, jeux en bois, ...

Au mois d'octobre les enfants ont créé des objets qui ont été revendus au profit du



Téléthon : les Griottins ont récolté la somme de 223 €.

Au mois de novembre au Marché de Noël animations diverses au profit de L'A.I.P.E, 108 € de cagnotte.



ÉTÉ 2022

- **Nouveauté** : depuis cette année l'accueil de loisirs ouvre ses portes en priorité aux enfants scolarisés à l'école ou habitant Tavers pour le mois de juillet, les enfants des communes extérieures seront admis selon les places disponibles.

- **Sorties été 2022** : Lulu Park aventure, Labyrinthe de Beaugency, ferme des Oliviers à Montlivault, piscine de Beaugency.

- **2 nuits au centre ont été proposées.** Une pour les - de 6 ans et une pour les + de 6 ans pour les enfants qui le souhaitent.



- Les vacances se sont clôturées par le traditionnel barbecue. C'est un temps que les animateurs souhaitent faire perdurer car c'est un moment convivial pendant lequel l'équipe peut prendre le temps d'échanger avec les familles autour d'activités comme karaoké ou danses improvisées, tout cela dans la bonne humeur.

Bien évidemment tout cela n'est qu'une petite partie des multiples activités / projets qui ont été proposés aux enfants en 2022.



L'ÉQUIPE EN FORMATION

Une formation à l'usage des extincteurs a été proposée à tout le personnel travaillant à l'école au mois de mai. Celle-ci s'est déroulée un

samedi après-midi dans la bonne humeur avec la participation de M. Hervieux Xavier en tant que formateur.

LE THÈME 2022-2023

L'équipe d'animation avait comme thème pour l'année 2021-2022 la citoyenneté, pour l'année 2022-2023 le thème sera L'ART CULTUREL.



MANIFESTATIONS 2023

- **Carnaval le mercredi 8 mars 2023**

rendez-vous sur la place de l'église, ouvert à tous.

- **Chasse aux œufs** organisée par la municipalité le lundi 10 avril à l'espace culturel la Cerisaie.

- **Kermesse : date ultérieure.**

- **Téléthon** : vente d'objets fabriqués par les enfants au mois d'octobre 2023.

- **Marché de Noël : date ultérieure.**



LES PROJETS 2023

L'équipe d'animation a plein d'idées en tête pour cette nouvelle année dont : **visite du théâtre d'Orléans dans le cadre du projet d'animation « art culturel ».**

La construction d'une Frigothèque sur la place de l'école, type bibliothèque de rue, afin de remplacer celle qui a été détériorée.

Pour le jardin pédagogique nous souhaitons **faire le recensement de la faune et de la flore de la mare.**

Amicale des Dden Beaugency



Jadis « délégués cantonaux », et actuellement « délégués départementaux de l'éducation nationale » les Dden, normalement regroupés en Union départementale 45, sont géographiquement répartis par secteurs, en fait par cantons, et les Dden du secteur de Beaugency se retrouvent dans l'Amicale ci-contre.

Totalement bénévoles, nommés pour 4 ans renouvelables, membres de droit des conseils d'école, ils ont une compétence de médiation et d'expertise ; ils ont pour interlocuteurs principaux, localement les équipes enseignantes (maternelle et primaire), les maires et les adjoints en charge des affaires scolaires, les parents d'élèves, et au niveau du département, l'inspecteur de circonscription, les services et les associations loirétains.

Dans chaque école maternelle et primaire, les Dden suivent, à l'exception du domaine pédagogique, toutes les conditions de travail des élèves dans tous les moments de leur journée scolaire : transport (quand il existe), temps d'accueil du matin, du midi, et après la classe, temps

de classe (conditions et modalités d'accueil, état des locaux - travaux effectués et à prévoir - crédits scolaires, équipement matériel, qualité des prestations). Chaque année, au cours du premier trimestre, ils établissent un rapport de visite approfondi de toutes les écoles publiques, privée, et de la partie pédagogique de l'IME de Baule, rapport remis ensuite au Maire de la commune concernée et aux instances départementales.

Les Dden suivent aussi avec beaucoup de vigilance les mesures de carte scolaire (ouverture et fermetures de classes, moyens humains des réseaux d'aides aux élèves en difficulté, incidences en milieu rural), les projets de constructions d'écoles, la démographie locale.

Ils proposent aussi des actions et leur aide comme « le concours des écoles fleuries », « le concours École et Citoyen » sur la base du volontariat des équipes pédagogiques ; ils conduisent aussi des enquêtes nationales, actuellement « état des sanitaires scolaires ».

Depuis toujours au service exclusif de

l'intérêt de l'enfant, les Dden restent les promoteurs actifs d'une école de qualité pour tous.

Vous pouvez nous rejoindre, ou vous renseigner en nous rencontrant ; chaque commune du canton peut vous donner les coordonnées du Dden local ou de son suppléant ; pour Tavers, joindre le président de secteur.

À bientôt.

P. Hiault
(Président secteur de Beaugency).

**VOUS
SOUHAITEZ
CONTACTER
LA DDEN ?**

Rendez vous sur www.dden-fed.org

01 47 70 09 59

federation@dden-fed.org

À Beaugency, un cinéma de qualité et la proximité !



Connaissez vous le cinéma Le Dunois ? C'est un équipement de proximité qui propose à Beaugency une programmation tout public diversifiée. Il dispose d'installations techniques dignes des grands complexes mais à un tarif beaucoup plus accessible et dans une ambiance familiale !

Dernière salle de cinéma entre Orléans et Blois, le cinéma Le Dunois de Beaugency continue de tirer son épingle du jeu. Avec une programmation diversifiée et 11 à 15 séances par semaine en moyenne, le cinéma accueillait avant la crise sanitaire environ 30 000 spectateurs par an provenant du Loiret et du Loir-et-Cher. Le public apprécie l'accueil personnalisé et familial.

Le prix du billet (8 € en plein tarif, 6,70 € en tarif réduit, 4 € pour les moins de 14 ans) est beaucoup plus accessible que dans les grands complexes. Mais le plaisir y est équivalent. La salle climatisée de 200 places est équipée en projection numérique et son Dolby® 7.1 et elle

offre une véritable qualité de son et de confort. Un système d'audiodescription rend le cinéma accessible au public malvoyant.

La plupart des grands films y sont projetés, souvent en sortie nationale. Le Dunois est aussi membre de l'Association des Cinémas du Centre et labellisé « Art et Essai » et propose donc une programmation indépendante, pour les grands comme les plus petits avec notamment le dispositif « 1,2,3...Ciné » qui fait découvrir des dessins animés originaux et créatifs aux plus jeunes. Le Dunois accueille même des avant-premières, comme les récentes venues du duo les Bodin's, du réalisateur Laurent Charbonnier ou de l'équipe du film La Malédiction des Dunois tourné entre Beaugency, Cléry-Saint-André et Orléans.

Le cinéma est aussi un véritable atout éducatif pour le territoire et puisqu'il accueille de très nombreuses séances scolaires pour les écoles, collèges et lycées des communes alentours tout

au long de l'année. Les écoles bénéficient d'un tarif négocié de 2,50 € par élève.

VOUS SOUHAITEZ AVOIR PLUS D'INFORMATIONS ?

Cinéma Le Dunois

11 Rue de la Maille d'Or,

45190 Beaugency

Tel : 02 38 44 81 01

Mail : cinema@ville-beaugency.fr

Programme disponible

sur le site de la ville de Beaugency (<https://www.beaugency.fr/actualite/sorties-cine/>), sur Allociné, à l'accueil du cinéma ou dans les commerces et mairies du territoire.

Un été argenté à Wroclaw (Pologne)

pour Quentin et Noah Peschard

sous le maillot tricolore en Ultimate



> L'ultimate, un sport encore trop confidentiel dont les valeurs éducatives sont incontournables

Ce sport collectif, qui nous vient des états-unis, suscite de plus en plus la curiosité de la population tant ses règles, son fonctionnement, l'esprit dans lequel il se pratique diffèrent des sports collectifs classiques. Sport très physique, auto arbitré, parfois mixte, le fair play en est une valeur forte dont la portée éducative est immense. C'est pourquoi les enseignants d'EPS s'en emparent dans leurs cours. Tous les jeunes taversois qui passeront par le collège Robert GOUPIL découvriront cette activité.

Notre jeunesse connaît donc bien cette activi-

té, mais ont encore du mal à trouver un club pour poursuivre la pratique à plus haut niveau. Dans les environs, Mer, Orléans et Blois proposent des entraînements pour les jeunes. L'occasion pour eux de découvrir poursuivre leur pratique au-delà du collège, et pourquoi pas de découvrir le très haut niveau.

> Tavers encourage ses sportifs de haut niveau

Le conseil municipal de Tavers participe à ce développement de l'ultimate à très haut niveau. Séduite par cette activité, la mairie a fait le choix d'aider Quentin et Noah, à financer leur sélection en équipe de France. Aujourd'hui, 100% du coût de la sélection est supporté par les jeunes sportifs. Transport, hébergement, inscription aux week-ends de sélections et championnats, même le maillot tricolore est acheté par les joueurs. Aujourd'hui, l'argent est malheureusement un critère de sélection. Déterminés, Quentin et Noah passent plusieurs après-midi à présenter leur projet aux commerçants de Tavers afin de les sensibiliser à la situation des sportifs de haut niveau en Ultimate, contraints de payer pour représenter la France sur les terrains internationaux.

Merci à l'école de musique de Tavers, au salon de coiffure hair génération, au magasin Leclerc et à l'agence axa assurance Dherbomez Habert de Beaugency.

> Un soutien financier récompensé :

Noah et Quentin reviennent chacun auprès de leurs partenaires avec respectivement le titre de vice Champion d'europe en s'inclinant 9-8 contre l'Italie, et le titre de vice champion du monde en s'inclinant 15-11 contre les États Unis, maîtres de la discipline et 8 fois champions du monde.

Le conseil municipal est fier d'avoir contribué au rayonnement de l'ultimate Français à l'international, en ayant également pris conscience, au plus proche de nous, de la portée éducative de cette activité pour notre jeunesse. Nous souhaitons toutes les chances de réussite à Quentin (17 ans) et Noah (14 ans) qui relèvent pour cette année 2023, le double défi, de décrocher respectivement le bac et le brevet et de franchir avec succès les trois week-ends de sélections, afin de poursuivre l'aventure en Équipe de France.

PS : Le premier week-end de sélections du mois de novembre a été franchi avec succès pour nos deux sportifs.



Karpatt

Chanson française, jazz manouche, rock... et aujourd'hui les rythmiques sud-américaines aux petites touches électro ça et là. Pas de frontières dans la musique de Karpatt qui compose au gré des envies, des voyages et des rencontres.

On se souviendra de leur venue à La Cerisaie le 19 novembre dans un format cabaret concert chaleureux et enlevé. Avec la même énergie follement contagieuse, le trio propose ce concert plein d'humanisme, de mots simples et de refrains entraînants.

Mémoires en mots et en mouvements

DIS-MOI LA VIGNE

Avec la **mairie de Tavers** et la **compagnie des Fous de Bassan**, **Dis-moi Tavers** a proposé sa **première animation à l'occasion des Journées européennes du patrimoine**, dimanche 18 septembre. Une soixantaine de personnes ont suivi le mouvement et Frédéric Gond, président de Dis-moi Tavers ainsi que des membres de la Fromagette & co et du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et, bien-sûr, les fous de bassan ! et quelques-unes de **leurs lettres semées**, sur les traces du discret mais réel **passé viticole de Tavers !**



Un parcours ponctué d'histoire(s) viticole(s)

Le parcours de 3 km a conduit les participants depuis l'église jusqu'à la cantine de l'ancienne école de garçons.

Dans chaque lieu visité, le lien avec l'activité viticole importante qu'a connue Tavers était souligné.

À commencer par l'église Saint Jean Baptiste qui accueille de nombreux éléments liés à Saint Vincent, saint patron des vignerons : autel, statue et bâton de procession avec une statuette du Saint disposée sous un dais circulaire. Saint Vincent y tient un livre de la main droite et une serpe rapportée de la gauche.

La balade a ensuite emprunté la rue de la Fromagette jusqu'au pied de la bâtisse qui abrita le pressoir banal. Chemin faisant, une pose devant le moulin de la Bouture a permis d'évoquer la guinguette qui anima le lieu avant qu'il ne devienne une pisciculture puis une résidence privée.



Une première halte proposée aux Fontenils a été l'occasion d'écouter les fous de bassan ! et plusieurs de leurs lettres après une introduction humoristique autour « De la campagne aux vieux d'aujourd'hui ».

La promenade s'est poursuivie vers le lieu dit "la Folie" puis les Bates avant de remonter vers la Croix Saint-Jean et la rue du même nom. Quelques impasses aux noms évocateurs « Impasse Saint Vincent, Impasse du Gris-Meunier, Impasse des pêcheurs... » ont émaillé le parcours d'anecdotes, avant d'aboutir au sud du clos de Bordeaux où, avec un peu d'imagination, le public a pu voir repousser la vigne.

Devant l'école, une seconde étape musicale et gustative, avec un pot offert par la mairie, a permis à la compagnie artistique d'interpréter sept nouvelles lettres bien choisies : Le vin de Tavers de Mac Orlan, Du clos à vous, De la cave de Villecellier aux passants, Du pressoir à vin à vous...

Après un passage rue des sœurs non loin du Clos des Granges, la balade a emmené les participants en bord de Lien pour rejoindre la rue de Foussard où Christian Villermet avait ouvert un bâtiment invitant le public à revenir au temps des dernières vendanges de Tavers. Quelques documents, photos et objets appartenant à sa famille (pressoir en bois, tonneaux, outils divers, procès-verbaux de réunions d'organisation de la fête de la Saint-Vincent...) ont illustré la production de vin sur la commune à cette époque pas si lointaine.



L'après-midi s'est terminée autour d'une dernière intervention des fous de bassan !, refermant la boucle d'un « De la campagne » jovial, puis autour d'un apéro et de discussions animées, partagés dans la cour de l'ancienne école, devant la salle archéologique. Une belle manifestation qui en augure **bien d'autres encore**, avec le **partenariat** comme maître-mot et une nouvelle formule pour 2023 !

Des vignes à Tavers ? Voir l'article de Michel Silvestre dans le Lien n°107 – juin 2022.

Sur les 1200 hectares de terres agricoles que comptait la commune, la moitié était occupée par de la vigne. Les nombreux « clos » * qui ponctuent le bourg de Tavers témoignent de cette histoire. Cette activité a disparu à la fin du XIXe siècle avec l'arrivée du Phylloxéra.

* terme notamment utilisé pour la vigne, désignant une parcelle cultivée « close », entourée d'une clôture, de haies ou de fossés.

EN SAVOIR PLUS ?

En savoir plus sur les lettres semées <https://lettresdupays.com/>, sur les fous de bassan ! www.lesfousdebassan.org/ et sur Dis-moi Tavers : www.facebook.com/DismoiTavers/

Madame la Marquise, merci,

Rien moins que Jeanne Antoinette Le Normant d'Étioles, née Poisson, mariée en 1741 à l'âge de 19 ans. Une illustre inconnue peut-être, mais la destinée de la Dame va prendre un tour inattendu dès 1745. En effet, elle est alors introduite à la cour du roi Louis XV. Invitée au bal masqué donné au château de Versailles, Jeanne rencontre le Roi qui tombe sous son charme... Ils se voient ensuite très régulièrement et Louis XV finit par l'installer dans un appartement situé juste au-dessus du sien au château de Versailles. (Commode, non ?) on ne peut nier que le Roi était doté d'un sens pratique affirmé...

Elle devient officiellement sa favorite à ce titre se voit offrir le domaine de Pompadour et devient Marquise. Voilà, nous y sommes ! Séparée légalement de son mari, celle que l'on appelle désormais Madame de Pompadour va devenir l'une des figures les plus influentes de la cour. Il semble cependant qu'elle n'était pas une maîtresse très fougueuse, qui plus est de santé très fragile et le Roi a assez vite espacé ses visites, jusqu'à les supprimer. Mais, intelligente et cultivée, la Marquise sait se rendre indispensable, elle devient l'amie puis la confidente et conseillère du Roi, pas toujours très avisée dans le domaine politique, elle a eu un rôle important dans les domaines littéraires et artistiques. Elle défend Montesquieu, prêche pour Diderot et encourage la publication de l'Encyclopédie. Elle apporte aussi un soutien inconditionnel à Voltaire qu'elle parvient à réconcilier avec Louis XV.

Voltaire dira d'ailleurs d'elle :

« Dans le fond de son cœur, elle était des nôtres ; elle protégeait les lettres autant qu'elle pouvait »

Malgré tout, les favorites sont rarement populaires. Le peuple les accuse volontiers de troubler la famille royale, de ruiner la monarchie, de distraire le souverain de son métier de roi. Alors en quoi, nous, humbles Taversois lui sommes redevables ?

Eh bien voilà l'affaire : En 1761, l'administration propose pour la facilité du public d'établir parallèlement au chemin traditionnel d'Orléans à Blois passant sur la gauche de la Loire, un chemin entre ces deux villes sur la rive droite, en passant par Meung-sur-Loire, Beaugency, Mer et Ménars. Dans une lettre du 29 mars 1762, Mr de Cypierre écrit : *« Il y a déjà longtemps qu'il a été fait un chemin de communication d'Orléans à Beaugency, ce chemin a toujours été bien entretenu d'Orléans jusqu'à Meung, mais la partie qui reste jusqu'à Beaugency est devenue tellement mauvaise qu'il n'est pas possible d'y passer dans quelque saison que ce soit. Cependant, la nécessité de ce chemin est commune avec un grand nombre de villages des environs pour l'exportation des vins qu'elles (sic) envoient à Paris en grande quantité et pour faciliter les transports de leurs bleds au marché. »*

Or, en 1760 notre marquise achète, ou se fait offrir, le château de Ménars dans lequel elle entreprend d'importants travaux. Une lettre du même Cypierre datée de juin 1762 précise que *« le chemin d'Orléans à Blois par Meung, Beaugency et Ménars-la-ville sera au mois de juillet 1763 en assez bon état pour que Madame la marquise de Pompadour puisse passer commodément par cette route pour se rendre d'Orléans à Ménars. »*

Tiens donc ! Madame de Pompadour, en effet, pour se rendre à Ménars devait traverser la Loire à Orléans, ce qui faisait dire aux Orléanais que leur pont avait supporté le plus lourd fardeau du royaume... Elle retraversait ensuite la Loire en bateau en face de son château, ce qui lui causait une grande frayeur. Elle obtint du roi la construction de la rive droite ! Selon Gaston Villiers, *« La construction de cette route fut une très importante source d'enrichissement pour les habitants de Tavers qui y participèrent avec leurs ânes et leurs chevaux »*

À quoi tient l'aménagement d'un territoire !
Alors oui, merci Madame la Marquise .



Mes excuses aux historiens pour les raccourcis ou les chemins buissonniers que j'emprunte volontiers. Ce texte est écrit au gré de la plume, sans prétention.

Sources documentaires :

Ministère de la culture, patrimoine architectural (Mérimée) - Archives régionales 1764 la marquise de Pompadour à Ménars - Histoire et histoires de Tavers Gaston Villiers - Deux articles de Esther Buitekant publié le 20/05/2021 et Monique Cottret novembre 2012.

Michel Silvestre

Mesdames, pour Noël, une suggestion
Faites-vous offrir un château (même un petit...)

Plan d'action délestage Électrique programmé



POUR MÉMOIRE

- J-3 : signal **EcoWatt Orange** ou **Rouge**
- J-2 : confirmation signal **EcoWatt Rouge**
- **J-1 / 17h : plan de délestage connu**
- J0 / 8h-13h – 18h-20h (*plages horaires indicatives*) : mise en oeuvre du délestage

En anticipation

• Informer et mobiliser les acteurs publics et privés

- Communication nationale
- Réunions entre distributeurs d'électricité et collectivités
- Réunions avec les chambres consulaires et les représentants des filières professionnelles

- Identifier les problématiques
- Affiner les Plans de Continuité d'Activité
- Vérifier les moyens de redondance
- Construire la réponse opérationnelle
- Communiquer

Conduite de crise

- J-3 : cellule de crise préfectorale en mode veille

Si le délestage concerne tout ou partie du département du Loiret :

- J-1 / 17h : activation de la **cellule de crise préfectorale**
- J-1 / 17h : activation de la **Cellule d'Information du Public et de la Cellule d'Information des Élus en préfecture**
- J-1 / 17h : **alerte des collectivités et demande d'activation des Plans Communaux de Sauvegarde pour les communes et EPCI-FP concernées par le délestage**
- J : mise en oeuvre de la réponse opérationnelle en fonction des enjeux préalablement identifiés à J-1

Principales thématiques liées au délestage

- gestion des conséquences du délestage sur les numéros d'appel d'urgence
- Sécurité, sûreté, justice
- Transports
- Économie, commerces, alimentation
- Agriculture, agroalimentaire
- Éducation et enseignement supérieur
- Sanitaire et social
- Eau et assainissement
- Logement

Un principe de réponse opérationnelle pour chaque thématique qui sera adaptée dès J-1 / 17h aux territoires qui seront délestés.

En synthèse :

- mise en oeuvre de « **gardes postées** » pour contacter les secours en cas de défaillance des systèmes de télécommunication ;
- **adaptation des plans de transports et sécurisation des carrefours dangereux ;**
- déploiement des forces de police et de gendarmerie **pour sécuriser les zones délestées ;**
- **décalage de l'accueil des élèves du 1^{er} et 2nd degré ;**
- **adaptation des repas ;**
- mise en oeuvre de **points d'accueil pour les personnes vulnérables.**

Les collectivités, acteurs essentiels de

la gestion de crise :

- information sur les zones délestées à J-1 / 17h via Enedis, la SICAP et la préfecture ;
- **activation des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde**
- **activation des cellules de crise communales et intercommunales ;**
- **mise à jour des registres des personnes vulnérables ;**
- **mise à disposition**, le cas échéant, de **locaux adaptés** à l'échelle des EPCI-FP pour construire **les points d'accueil** des personnes vulnérables ;
- **participation à la sécurisation des zones délestées (polices municipales) et à la sauvegarde des populations (réserves communales de sécurité civile) ;**
- **adaptation**, en lien avec les services de l'Éducation nationale, de **l'accueil des élèves.**

**POUR TOUTE
QUESTION
RELATIVE À LA
RÉPONSE
OPÉRATIONNELLE :**

mailto:pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr



**SOS GUÊPES
FRELONS**
49 43
DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS
EUROPÉENS ET ASIATIQUES
RAPIDITÉ 7/7J EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME
06 81 60 62 17



Lucina Ruas
Couturière - Retoucheuse
06 75 35 59 89
lucinaruas1971@hotmail.com
TAVERS - 45190
@ f



Bricolage Arboricole Groupement
Taille et soins aux arbres
Elagage - Démontage - Habillage
Rogage de souches
06 30 06 63 88 - bricolagearboriste@gmail.com

Generale d'Optique
ZAC E. LECLERC - TAVERS



Ets Jean François VENOT
Motoculture de Plaisance
"neuf & occasions"



Zone Industrielle de Tavers
10, Route Nationale "152"
45190 TAVERS
Tél. 02 38 44 56 08
Fax 02 38 46 40 97
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr



Votre bien-être au naturel :
Découvrez les bienfaits de la
magnétothérapie et de l'api thérapie.
Angélique Villemet à TAVERS
Tel : 06-84-94-71-81
@ : magnetix45@gmail.com
Site : lessecretsbienetredangelique.fr



**ELAGAGE/
ABATTAGE/BOIS DE
CHAUFFAGE**
107 rue des carrières
45190 Tavers
SWITALA Cyril
Silver, Bois 02 38 44 00 14
0651 768269/
0238449282
swit.cyril@outlook.fr

ENTREPRISE LEJEUNE
COUVERTURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
Neuf & Rénovation
Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS
Tél. : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40
www.entrepriselejeune.com



Le Marché aux Vins
RN 152 - 45190
TAVERS
02 38 44 02 16
lemarcheauxvins.fr



"Entre Terre et Mer"
Bar Restaurant
36 Route nationale 152
45190 Tavers
-Cuisine traditionnelle française
-Couscous Maison les mercredi, jeudi
et vendredi
Tél. 02 38 50 62 44




BOULANGERIE PATISSERIE
EURL Drouin david
1 avenue Jules Lemaitre
45190 TAVERS
02 38 82 03 36



HC LAVAGE AUTO
PARKING LECLERC TAVERS

- 3 pistes HP (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
- 2 Portiques multiprogrammes
- 4 Aspirateurs
- Un service de lavage (6J/7)

24H/24H
7J/7J

NOMBREUX PRODUITS DE QUALITE PROFESSIONNELLE

02 38 44 18 26

LD CHARPENTES
COUVERTURES
ZINGUERIE

06 82 99 32 89

ld.couverture@orange.fr
45190 TAVERS

MONTENERGIE

PLOMBIERE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DERANNAGE
APOUCHEUR - SALLE DE BAIN

montenergie@hotmail.fr - www.montenergie.com

54, rue des Eaux Bleues - 45190 TAVERS
02 38 23 42 99 - 06 73 01 29 98

Histoire de terre
Atelier de poterie

Régine Bourguin, céramiste diplômée de l'école AAC de Tours

Initiation au tournage modelage

12 rue du cloître des
Oranges
45190 Tavers
tel. 0642242805
mail: mg.237@orange.fr



Contrôle Technique Automobile TAVERS

AUTOVISION
VÉRIFICATION TECHNIQUE & ÉMISSION

CCT TAVERS

RN 152 - 45190 TAVERS
Tél. 02 38 44 09 37
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

COUVERTURE BODIN

- Tous travaux de couverture
- Zinguerie
- Isolation
- Démoussage
- Plaquisterie

Chemin de Marpali - 45190 Tavers
Tél. 09 87 88 45 64 - 06 16 46 13 94
www.facebook.com/jbaptistebodin/

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour les jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

MAGALI FOUQUERÉ
INBOUND PROGRAM ASSISTANT
02 99 46 10 32
WWW.GROUPE-CEI.FR

ENVIE DE COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE ?
CONTACTEZ LA MAIRIE DE TAVERS AU 02 38 44 53 97

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

Tous les matins de 9h à
12h et les mardi, jeudi et
vendredi après-midi de
14h à 16h30.

Tel : 02 38 44 53 97

Tavers



VAL DE LOIRE